

# Typologie des offres e-books 2012

Caractéristiques des offres d'e-books négociées pour 2012 au sein du consortium Couperin

*Données validées à la date du 26 avril 2012*

Introduction

Comme en 2011, les offres se répartissent en 3 grandes familles :

- les offres proposées via des plateformes d'agrégateurs pluridisciplinaires,
- les offres proposées via des plateformes d'agrégateurs spécialisés,
- les offres proposées via des plateformes d'éditeurs.

Les offres soumises au réseau Couperin via ses négociateurs mais qui n'ont pas encore fait l'objet d'une négociation aboutie et validée pour 2012 ont également été analysées en l'état afin d'en faire ressortir les caractéristiques principales et esquisser les tendances d'évolution futures.

1. Trois types de plateformes productrices d'offres

1.1. Les plateformes d'agrégateurs pluridisciplinaires

Le prestataire de la plateforme regroupe des titres d'éditeurs différents, dans divers domaines. La couverture disciplinaire est large et le nombre de titres disponibles est grand : 100 000 à 300 000. La langue des documents est majoritairement l'anglais et les types de documents variés : essais, manuels d'enseignements, traités, comptes-rendus de congrès, etc. Un seul de ses fournisseurs est français et propose un large choix en langue française.

L'achat pérenne au titre reste le modèle économique dominant, parfois associé à des offres d'abonnement, sur titre ou sur bouquet. De nouveaux dispositifs, apparus en 2011 se confirment : le Patron Driven Acquisition (PDA) où c'est le lecteur final qui déclenche l'acquisition par son usage, la location temporaire d'un ou plusieurs titres pour une durée généralement courte. Ce dernier dispositif est proposé par 2 prestataires sur 8.

Selon les éditeurs et le mode d'acquisition choisi, les accès simultanés sont uniques, multiples ou illimités. L'accès nomade est désormais possible avec tous les dispositifs (reverse proxy, fédération d'identités).

Les modalités de lecture restent diverses selon la plateforme et le choix de lire en ligne ou de télécharger (emprunt par le lecteur d'un fichier chrono dégradable). En général, la lecture en ligne ne nécessite pas de logiciel spécifique. A l'opposé, le téléchargement se fait toujours via le logiciel Adobe Digital Edition (gestion des DRM) ce qui nécessite une installation sur

chaque appareil de lecture et est une contrainte importante dans le contexte des bibliothèques. Les documents sont généralement au format PDF, annotables et la possibilité de lecture sur liseuses et tablettes commence à s'étendre.

Les services associés sont complets : récupération des notices au format MARC, statistiques, formation et assistance technique aux utilisateurs.

Les impressions et les téléchargements pérennes par les lecteurs sont rarement autorisés. Le Prêt entre Bibliothèques (PEB) n'est généralement pas admis.

Quand la copie de sauvegarde est possible, elle est soumise à certaines conditions d'usage.

## 1.2. Les plateformes d'agrégateurs spécialisés

Le prestataire de la plateforme propose une sélection de titres dans un domaine disciplinaire bien défini en regroupant les collections des principaux éditeurs de ce domaine. La couverture disciplinaire est clairement définie et potentiellement spécialisée.

Les collections sont récentes (rarement plus de 10 ans) et se composent de quelques centaines de titres de référence dans le ou les domaines représentés. L'offre en langue française est plus large que sur les plateformes multidisciplinaires.

L'abonnement annuel à un ou plusieurs bouquets est le modèle dominant. Deux prestataires proposent le choix entre abonnement et achat. Une souscription unique pour les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) ou les Universités Numériques en Région (UNR), possédant un portail mutualisé, est désormais possible chez la plupart des fournisseurs.

Concernant les modalités d'usage, l'accès simultané illimité est systématique. L'accès nomade est possible pour toutes les offres via un proxy mais à 50% seulement pour ce qui concerne la fédération Shibboleth.

La lecture en ligne est la norme. La lecture sur liseuses et tablettes est possible pour 2 offres sur 10. Les formats des documents sont très variés (propriétaire, flash, HTML, PDF, ePub...) et parfois couplés avec des DRM. Les annotations personnelles sont possibles dans la moitié des cas.

La fourniture de notices est désormais systématique, ce qui n'était pas le cas en 2011. Les statistiques mensuelles sont également toujours fournies. Une formation ou une aide en ligne sont généralement proposées.

L'impression des documents est possible pour tous les prestataires sauf un, mais elle est limitée en quantité (quelques pages). Le téléchargement par le lecteur est soit autorisé pour un faible nombre de pages soit remplacé par une possibilité de copier-coller dans la limite du droit de citation. Le PEB n'est autorisé que par 2 fournisseurs et reste limité à l'envoi postal d'une impression papier de quelques pages.

Aucune pérennité n'est envisagée au-delà de la période d'abonnement : il s'agit de donner accès pour une période donnée, sur le modèle des périodiques électroniques.

### 1.3. Les plateformes d'éditeurs

Cette catégorie d'offre est la plus nombreuse : 36 produits différents, certains avec des variantes d'acquisition (abonnement annuel ou achat). Par rapport à 2011, 4 ressources ont été retirées de ce panorama car leur contenu et leur mode de lecture s'apparentent plus à ceux des bases de données. Cependant, la moitié des produits est encore soit des dictionnaires soit des collections d'ouvrages de références. Par contre, nous avons analysé 3 offres qui sont en fait des sous-parties d'une offre hybride plus large mais qui peuvent être acquises séparément.

Le prestataire de la plateforme est l'éditeur des documents qu'il propose sous forme d'une collection de monographies et d'ouvrages de référence dans une discipline spécialisée. Le nombre de titres est très hétérogène, allant de l'unité (encyclopédie, dictionnaire) à une collection de plus de 20 000 titres. L'actualité, la mise à jour et la complétude des contenus caractérisent les collections proposées. Ces ouvrages sont plutôt destinés à un public expert ou très ciblé. Les collections anglophones représentent 70% des offres.

Les modèles sont très variés : achat ou abonnement, bouquets définis par l'éditeur ou par la bibliothèque, titre à titre. Les frais d'accès la plateforme sont désormais rares.

La moitié des éditeurs proposent une souscription unique pour les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) ou les Universités Numériques en Région (UNR) possédant un portail mutualisé.

Deux modèles particuliers d'acquisition sont à noter cette année. Un éditeur propose une licence nationale sur 10 ans par achat mutualisé. Le coût global de la licence est pris en charge par un nombre minimum d'institutions qui acceptent de payer une quote-part unique. Les droits d'accès sont ensuite ouverts à l'ensemble des établissements d'enseignement et de recherche, qu'ils aient participé ou non au financement général. Un autre éditeur inaugure le dispositif Evidence-based-selection. La première année, l'abonnement est proposé à l'ensemble d'une collection pour un montant forfaitaire. A l'issue des 12 mois d'accès, chaque institution choisit les titres qui lui paraissent le plus pertinent de conserver en accès pérenne, à concurrence du montant forfaitaire défini initialement et en se basant ou non sur l'usage réel de la collection.

L'accès nomade est désormais possible pour tous les éditeurs sauf pour ce qui concerne la fédération d'identités (Shibboleth ou Ahtens) compatible pour la moitié des offres seulement. L'accès simultané au document est majoritairement illimité, parfois limité selon le forfait choisi.

L'usage le plus répandu est la lecture en ligne. 4 éditeurs proposent des fonctionnalités de téléchargement et/ou de lecture sur tablette ou liseuse, avec des contraintes techniques associées (présence d'un navigateur internet et/ou du logiciel ADE). Les documents sont souvent de format HTML ou PDF, généralement sans DRM. Le format ePub fait une timide apparition. Seules 20% des offres donnent une possibilité d'annotation personnalisée des documents.

La fourniture des statistiques d'usage, l'assistance technique et l'aide en ligne sont systématiques. Et, dans la logique du bon signalement d'une collection de référence électronique, la récupération des notices est possible dans 75% des cas.

L'impression et le téléchargement par les lecteurs sont limités dans plus de 60% des offres. Quand ils ne sont pas limités, impressions et téléchargements se font toutefois chapitre par un chapitre. Un tiers des prestataires autorise le PEB mais généralement avec des restrictions : limite de taille et/ou PEB limité au secteur académique et/ou sous forme d'impression.

La livraison d'une copie de sauvegarde (fichier numérique ou livre papier) est proposée par 4 offres basées sur le modèle d'achat. Pour les autres offres d'achat, l'accès pérenne sur la plateforme de l'éditeur est toujours assuré avec des frais annuels si la bibliothèque n'est pas cliente de la plateforme par ailleurs. Deux offres d'abonnement prévoient la livraison d'une copie sur CD-Rom de la version de l'année souscrite.

## 2. Les évolutions constatées depuis un an

### 2.1. Les plateformes d'agrégateurs pluridisciplinaires

La proportion de titres en langue française devient très minoritaire dans cette catégorie de plateformes. Deux raisons peuvent expliquer ce fait : les éditeurs français n'ouvrent pas leurs catalogues à ces fournisseurs et ceux-ci cherchent plutôt leur développement dans d'autres langues.

Concernant le modèle d'acquisition, on retiendra cette année l'augmentation du nombre de prestataires proposant le système Patron Driven Acquisition (PDA) et le dispositif de prêt court (rental) présenté comme une alternative au prêt entre bibliothèques.

La fourniture des notices est désormais un service de base et gratuit ; la récupération des notices et le signalement via le Sudoc sont en place pour une des plateformes.

### 2.2. Les plateformes d'agrégateurs spécialisés

Cette catégorie d'offres négociées par Couperin est la plus stable et c'est ici que se retrouvent le plus grand nombre d'offres en langue française.

La nouveauté de cette année est une offre dédiée aux documents de langue espagnole.

Le format ePub fait une timide arrivée, associé à l'absence de DRM et à l'usage possible des tablettes de lecture (2 offres sur 10).

La fourniture de notices est désormais systématique.

### 2.3. Les plateformes d'éditeurs

Du fait du passage de certains produits dans la catégorie Bases de données, les dictionnaires et encyclopédies ne représentent plus la majorité des offres négociées. Cependant, dictionnaires et collections d'ouvrages de référence représentent la moitié des produits proposés.

Le bouquet étant la forme habituelle d'acquisition de ces plateformes, que ce soit pour un achat ou un abonnement, il faut retenir cette année la possibilité donnée par 2 fournisseurs de constituer des bouquets à la carte. L'offre de langue française s'est enrichie avec l'arrivée d'une collection en sciences médicales et d'un dictionnaire encyclopédique.

Deux fournisseurs proposent désormais leurs documents au format ePub et l'usage des tablettes de lecture est désormais possible pour 6 éditeurs.

#### Pistes d'évolution et conclusion

Tous les prestataires de livres numériques ont désormais parfaitement intégré le besoin pour les bibliothèques de devoir ouvrir l'accès à leurs fonds numériques indépendamment d'une connexion numérique localisée sur un campus. Seule la fédération d'identité n'est pas encore complètement déployée.

Par contre, avec le développement de nouvelles pratiques de lectures numériques (sur liseuse et/ou tablette, en mode déconnecté ou connecté) une autre barrière de mobilité devient plus prégnante. Face à cette demande, les fournisseurs qui utilisent le format PDF et autorisent le téléchargement pérenne, même si partiel, apportent une première forme de réponse. Certains des fournisseurs qui ne proposaient qu'une lecture en streaming ont commencé à faire évoluer leur offre en intégrant progressivement le format ePub à leur catalogue et en permettant le téléchargement, souvent sous forme de fichier chrono dégradable. Cette deuxième solution s'accompagne malheureusement d'un accroissement des contraintes liées aux DRM : une partie du bénéfice de la mobilité en est affectée.

Parmi les services associés aux offres négociées par Couperin en 2012, il se confirme que la fourniture de notices bibliographiques et de statistiques à la norme Counter sont systématiques à de rares exceptions près.

En ce qui concerne les choix d'acquisition, la tendance est au déplacement de la décision des professionnels vers le lecteur final au travers de dispositifs tels que le Patron Driven Acquisition et le modèle Evidence-based-selection. Ajoutés aux bouquets imposés par les prestataires, il y a donc un balancier entre l'aide que ces dispositifs peuvent apporter aux professionnels pour guider leur choix et un appauvrissement du rôle de sélection et d'expertise de ces professionnels.

Un peu dans le même esprit, l'archivage des documents et la pérennité des accès à ces documents sont très majoritairement assurés par les fournisseurs (agrégateurs ou éditeurs). Les bibliothèques se retrouvent en quelque sorte dépossédées de la maîtrise de leurs fonds, même des fonds acquis.

A cet égard, le projet Istex (Initiative en information scientifique et technique) peut apporter une ouverture positive. Il s'agit d'un projet thématique transversal porté par l'université de Lorraine pour l'ensemble des universités. Il associe la Conférence des présidents d'université (CPU), le consortium Couperin, l'INIST-CNRS et l'ABES et vise à créer un opérateur en charge d'acquies, dans le cadre des licences nationales, les ressources documentaires utilisées

et d'agrégier ces ressources au sein d'une plateforme nationale accessible à tous les établissements et indépendante des plateformes d'éditeurs. Ce portail d'exploitation serait une vraie valeur ajoutée d'autant que, si pour le moment les licences nationales ne concernent que les archives, les acquisitions courantes auraient tout à fait vocation à s'y intégrer.